



DEUX FOIS PLUS DE CLASICO

SUIVEZ DEUX CLASICOS EN HD,

LE 27/02 ET LE 02/03 SUR **CANAL+ SPORT**

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS
CANAL+

L'Actualité

Hebdomadaire Nigérien
d'Informations générales,
de réflexions et d'opinions

10^{ÈME} ANNEE N° 495
du 12 au 18 Mars 2019 Prix : 300 FCFA

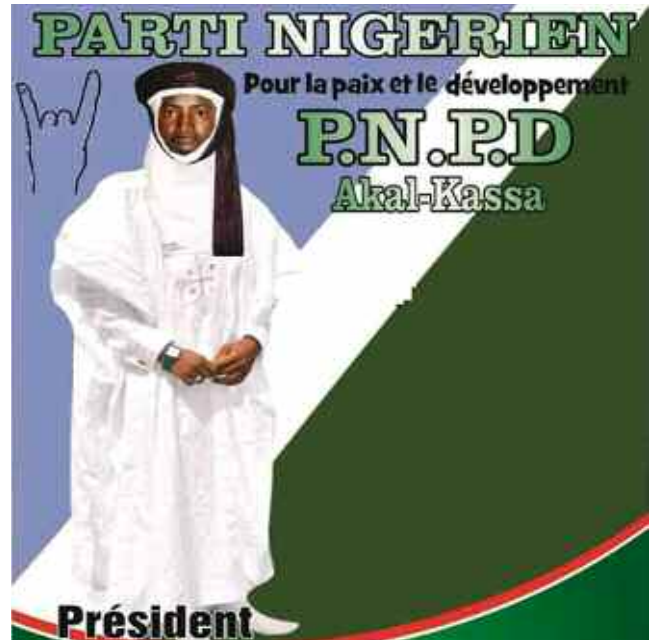
BP : 383 Tél. : 20 73 30 91
Email : actualite98@yahoo.fr
Site web : www.lactualiteniger.com

Défection :

Akal Kassa quitte l'opposition pour le pouvoir

• *Nous apprécions l'œuvre du président de la République Issoufou Mahamadou qui s'engage à organiser des élections libres, transparentes, démocratiques et inclusives et qui poursuit son combat pour assurer la sécurité intérieure et extérieure du Niger.*

• *Le Bureau politique National du PNPD AKAL-KASSA invite tous ses militants à soutenir notre départ de l'opposition pour un nouveau départ dans la contribution à la construction de notre cher pays.*



Inspection d'Etat à la DGI :

Que cache Mme Haoua Hambali à son ancien poste ?

Commémoration de la journée internationale de la femme à l'hôtel Gawèye :

Le personnel féminin de l'hôtel opte pour "l'hôtel Gawèye Nyala"

Enseignement supérieur :

Le SNECS reconduit sa grève !

Journée d'actions citoyennes :

La société civile reporte sa marche au 16 mars

Commémoration de la journée internationale de la femme à l'hôtel Gawèye : Le personnel féminin de l'hôtel opte pour " l'hôtel Gawèye Nyala"

A l'occasion de la journée internationale de la femme, le personnel féminin de l'hôtel Gawèye a organisé le samedi 9 mars 2019 une opération de salubrité et d'assainissement dans l'enceinte de l'établissement. Soutenues par la Direction Générale et leurs collègues hommes, les femmes travailleuses de l'hôtel Gawèye entendent, à travers cette initiative, accompagner l'administration de l'institution ainsi que le service d'assainissement de la délégation spéciale de Niamey qui s'activent à rendre la ville de Niamey salubre. Pour commémorer cette journée des femmes, elles ont opté pour le "Gawèye Nyala", initiative visant à rendre encore le Gawèye, leader des établissements hôteliers de la capitale, coquette. Réquisitionné pour des grands événements à venir notamment le sommet de l'Union africaine, l'hôtel Gawèye ambitionne d'être à la hauteur des attentes des plus hautes autorités.



Fêter chaque 8 mars de l'année, la journée internationale de la femme est l'occasion pour actualiser les revendications de la junte féminine. Partout au monde, les femmes exigent une prise en compte de leur statut notamment ses droits. Cette journée célébrée chaque année met au-devant de la scène les préoccupations des femmes. Même s'il est vrai que certains pays ont réalisé des avancées notables dans le domaine de la promotion de la femme, certaines nations africaines demeurent à la traîne. Au Niger, de nombreuses associations féminines ont initié des activités pour commémorer l'édition 2019 de cette journée. C'est dans cette optique que les femmes travailleuses de l'hôtel Gawèye ont initié une journée de salubrité et d'assainissement.

Composées de femmes cadres supérieures et subalternes et des techniciennes de surface, les femmes sont sorties tôt le matin du samedi 9 mars pour une opération de salubrité. Munies de balaies, râteliers, pelles et brouettes, ces femmes appuyées aussi par le personnel masculin ont procédé au nettoyage de l'hôtel. Elles ont assaini les locaux de fonds en comble. Intervenant lors de la cérémonie, Mme Yaro Maimouna Directrice commerciale de l'hôtel et porte-parole des femmes a indiqué que la journée du 8 mars est l'occasion d'innover pour le changement. Selon Mme Yaro, l'objectif de la journée internationale de la femme demeure immuable car consistant à mettre en relief la lutte



pour les droits des femmes et la réduction des inégalités.

Dans son discours, la porte-parole des femmes a témoigné sa gratitude à la Direction Générale de l'hôtel pour le soutien qu'elle ne cesse d'apporter au personnel féminin dans le cadre de leur travail. Une motion de remerciement a été adressée à la Direction de la salubrité et de l'assainissement de la délégation spéciale de Niamey qui ne ménage pas ses efforts pour rendre la capitale Niamey coquette en prélude au sommet de l'Union Africaine prévu du 20 juin au 10 juillet 2019 et celui de l'Organisation de la conférence islamique.

" Nous souhaitons que les femmes soient mobilisées pour ce genre d'activité. Car la femme est sensible à la question de la propreté", a indiqué Mme Yaro.

En marge de l'activité, une fête a été organisée par ces vaillantes qui

Il faut dire que cette louable initiative des femmes travailleuses de l'hôtel Gawèye fait partie des nombreuses actions réalisées par ces braves femmes. Elles se sont toujours illustrées dans des actions de grande portée notamment des dons aux orphelinats et aux hôpitaux. L'activité du 9 mars dernier est une première activité d'une série que ces femmes ont prévu d'organiser dans le cadre des événements internationaux que le pays compte accueillir cette année

M.H



informations générales / réflexions / opinions

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SARL)
au Capital de Quatre Millions Six Cent Mille (4.600.000) Francs CFA
Siège quartier Terminus B.P. 383 76 - 20 73 30 91 Niamey - République du Niger
RCCM-NI-NIA-2014-0-1594 du 02 juin 2014 - NIF 11 71592
E-mail: actualite98@yahoo.fr Site web: www.lectualniger.com

Promoteur Directeur Général

Ethadj Omar CISSE

Tél: (+227) 20 73 30 91 - Cel.: 91 17 77 77 - 96 86 33 33

E-mail: actualite98@yahoo.fr

Directeur de Publication

Maharou Habou

Oumarou

Cel: 96 11 29 81

oumaroumaharou@yahoo.fr

Service Commercial & Publicité

Cel.: 96 89 84 84

Conception & Composition

"L'Actualité"

Camera, Photo

Omar Djibo

Rédaction

Dan Mailam

Maharou Habou

Youssouf

Amadou Moussa

Tirage

8 pages 1.500 exemplaires

sur les presses de la GIN

BP - 383 Niamey

Pouvoir judiciaire :

Bientôt la nouvelle Cour constitutionnelle

L'actuelle Cour Constitutionnelle est quasiment au terme de son mandat. Elle sera bientôt renouvelée. Après l'élection de Gandou Zakara par ses collègues enseignants détenteurs d'un Doctorat en Droit public, le magistrat suprême a procédé à la nomination de trois personnalités devant siéger au sein de l'institution, a-t-on appris

En effet, vendredi dernier le Président de la République Issoufou Mahamadou a signé un décret portant nomination de trois nouveaux membres de la Cour Constitutionnelle selon certaines sources d'informations. Au terme dudit décret, le magistrat Bouba Mahamane, actuel premier président de la Cour de Cassation, ancien procureur, est nommé membre désigné par le Président de la République, M. Bassirou Amadou, est nommé membre au



titre de représentant élu des magistrats du 2ème Grade et M. Gandou Zakara, est nommé membre au titre de représentant élu des Enseignants-chercheurs. Précisons que la Cour constitutionnelle est une juridiction compétente en matière constitutionnelle et électorale. Elle est chargée, entre autres, de statuer sur la constitutionnalité des lois, de contrôler la régularité, la transparence et la sincérité du referendum, des élections prési-

dentielles et législatives.

Elle interprète également les dispositions de la constitution et statue sur le contentieux des élections présidentielles et législatives et proclame les résultats des scrutins. Composée de sept membres âgés de 40 ans au moins nommés pour six ans, les membres de la Cour constitutionnelle sont inamovibles pendant la durée de leur mandat qui n'est pas renouvelable. Parmi ses membres doivent figurer, deux

personnalités ayant une grande expérience professionnelle en matière juridique ou administrative dont une proposée par le Président de la République et une par le bureau de l'Assemblée nationale ; deux magistrats élus par leurs pairs dont un du premier grade et un du deuxième ; un enseignant-chercheur titulaire d'un doctorat en droit public élus par ses pairs et un représentant des associations de défense des droits humains et de promotion de la démocratie, titulaire d'au moins d'un diplôme de 3ème cycle en droit public élu par le ou les collectifs de ces associations. Le président de la Cour constitutionnelle est élu par ses pairs pour une durée de trois renouvelable et les autres membres renouvelés par tiers tous les deux ans.

M.H

Journée d'actions citoyennes :

La société civile reporte sa marche au 16 mars

Prévue pour le vendredi 15 mars 2019, la marche suivie de meetings initiée par les organisations de la société civile, membres du cadre de concertation, a été reportée au samedi 16 mars prochain à 8 heures. La raison invoquée pour le report de la manifestation à trait aux inquiétudes émises par la délégation spéciale de Niamey relativement à l'itinéraire et à la date choisie pour la manifestation.

Dans une correspondance adressée au cadre de concertation et d'actions citoyennes, le délégué spécial de la ville de Niamey a demandé aux organisateurs de revoir l'itinéraire de la marche à cause des travaux en cours sur la voie expresse. Une des principales voies d'accès à la ville de Niamey, l'occupation de ce tronçon pourrait perturber la circulation estiment les autorités régionales. Les usagers se plai-



gnent déjà de l'impraticabilité de la voie à cause des travaux en cours.

La délégation de Niamey a également sollicité auprès du cadre de concertation de choisir un jour non ouvrable pour la manifestation. Cela amoindrirait les éventuelles désagréments que la manifestation est susceptible d'engendrer auprès de la population. Selon les autorités régionales, les jours ouvrables les manifestations publiques de grande envergure comme des marches et meetings peuvent in-

disposer la population qui est affairée.

En réponse à la correspondance de la délégation spéciale, le cadre de concertation et d'actions citoyennes de la société civile indépendante a pris acte de la suggestion de modification de l'itinéraire et du jour. Le cadre a préféré reporter sa manifestation pour le 16 mars prochain conformément aux vœux des autorités régionales. Il a pris comme itinéraire la place Toumo, lieu de rassemblement, le rond-point sixième en direction du Ministère

de l'Agriculture en passant par Marina Market à la place de concertation, lieu du meeting. Les organisateurs de la manifestation ont également jugé aussi utile de tenir la marche suivie de meeting un jour non ouvrable comme cela a été recommandé par la délégation spéciale de Niamey.

Rappelons que la semaine dernière, le cadre de concertation et d'actions citoyennes a rendu publique une déclaration dans laquelle il a annoncé la reprise de la contestation contre certaines mesures de la loi de finances 2018 et 2019. Tout en appelant à la mobilisation générale, la société civile a exigé la libération des acteurs de la société incarcérés dans le cadre de la lutte dite "citoyenne".

M.H

Journée du 8 mars :

Le Niger célèbre la journée internationale de la femme

Comme à l'accoutumée, le 8 mars de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée Internationale de la Femme. Institutionnalisée par les Nations Unies depuis 1975, cette journée est l'occasion pour plusieurs pays à travers le monde, de mener des activités afin de célébrer la dite journée. Au Niger, en prélude à cette fête, la ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant Mme Elback Zeinabou Tari Bako, a livré un important message. Cette initiative des Nations Unies vise à marquer les marches historiques des femmes de mars 1907 et 1908 qui revendiquaient leurs droits au suffrage. Ainsi, depuis son institutionnalisation, cette journée est célébrée sous un thème bien défini par les Nations Unies. Aussi, pour marquer cette célébration dans leurs pays respectifs, les autorités nationales des différents pays membres, se donnent des thèmes nationaux, notamment en lien avec le thème retenu par les Nations Unies.

Cette année, la journée est célébrée sous le thème, retenu par les Nations Unies, « les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service

de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles ». Au Niger, le Thème retenu est « Promotion et accès aux infrastructures durables au service de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et des filles ».

Dans son message, la Ministre de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, a souligné que le choix de ces thèmes cadre bien avec les Objectifs du Développement Durable, notamment le 5ème Objectif qui est défini comme suit : « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Cet objectif, a-t-elle ajouté vise l'élimination de toutes les formes de discrimination fondées sur le genre dans tous les domaines de la vie sociale, politique et économique à l'horizon 2030. «Ainsi, ce thème vient à point nommé quand on sait que la réduction des inégalités de genre et l'autonomisation des femmes et des filles est une priorité des autorités de la 7ème République, comme en témoigne l'un des objectifs prioritaires du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2017-2021)», a souligné Mme la Ministre.

Elle a profité de cette occasion pour

rappeler les importantes réalisations faites par le Gouvernement en vue d'améliorer le bien-être des populations d'une manière générale et celui de la femme et de la fille en particulier. « Des infrastructures ont été réalisées afin de favoriser le développement économique et améliorer la qualité de vie des populations en général et des femmes en particulier, en vue de faciliter l'accès à des services sociaux de base de qualité et aux besoins essentiels », a soutenu Mme Elback.

Parmi les réalisations elle a cité entre autres : la création de la Maison de la Femme dans toutes les huit régions du pays ; la mise en place des plates formes multifonctionnelles dans plusieurs villages en tant qu'outil d'autonomisation des femmes et des filles ; la mise en place des institutions financières décentralisées de microcrédits au profit des femmes ; la création des centres de santé de la mère et de l'enfant ; la mise en place des espaces sûrs pour le renforcement de capacités des filles ; etc.

Sur ce, malgré les importants progrès enregistrés, la ministre a dit que des défis restent à relever. En effet, dit-elle, pour promouvoir et pérenniser les infrastructures durables, l'Etat et ses

partenaires s'attèlent à accroître les investissements dans les domaines des infrastructures, et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la protection sociale durable pour les femmes.

Plusieurs solutions sont envisageables pour faire face à ce défi. Il s'agit, notamment, du développement de l'entreprenariat féminin ; la mise en place des mini adductions d'eau potable ; la mise en place des centres de formation professionnelle et féminine ; la création des centres multimédia pour la formation des femmes et des filles aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. La ministre a saisi cette occasion pour lancer un appel à tous les acteurs intervenant dans cette thématique, de conjuguer leurs efforts en vue de renforcer et promouvoir davantage des infrastructures durables afin d'améliorer l'accès aux services et à la protection sociale durable, pour contribuer à la transformation des moyens de subsistance, le bien-être et les capacités de résilience des populations.

Mohamed El Shakur

Education :

18 inspections de l'enseignement Primaire à Niamey

Décidément, l'année scolaire 2018-2019 connaîtra encore des réformes profondes. Cette année académique sera identique aux précédentes avec ses lots de réformes. Cet état de fait agira sans nul doute sur la stabilité et la quiétude relativement au déroulement des cours dans les différents établissements scolaires où des perturbations en cours d'année pourraient entraîner des retards considérables.

Après la péripétie des évaluations, celle du redéploiement, de la mise à niveau des enseignants, puis des élèves, on assiste à la faveur des transferts des compétences à une recombinaison des inspections primaires de la région de Niamey déjà existantes aux fins d'améliorer la qualité des acquis scolaires en se conformant aux différents ratios recommandés par la législation en vigueur.

Ainsi selon cette nouvelle formule, le Ministère de l'enseignement primaire aura à doter toutes les communes d'une Inspection primaire qui sera dirigé par un Inspecteur chef de service qui peut être du traditionnel comme du préscolaire ou du franco-arabe selon la disponibilité en ces ressources. Pour le cas de la région



de Niamey, cette fusion et le redécoupage des inspections déjà existantes a donné comme résultat dix-huit inspections primaires dirigées chacune par un inspecteur chef de service.

Parmi ses inspecteurs, les uns relève du franco-arabe dont les plus nombreux sont du préscolaire. Ainsi, avec cette nouvelle formule, chacune des cinq communes de Niamey se retrouvera avec plusieurs inspections primaires selon le ratio en nombre et en écoles tant publiques que privées par rapport à l'encadrement pédagogique.

Désormais, on assistera à la disparition non seulement des inspections franco-arabes mais aussi celles des jardins d'enfants communément appelées « le Préscolaire » au niveau de la communauté urbaine de Niamey où ce type d'enseignement est tellement important au vu de l'engouement au sein de cette population urbaine et même à travers tout le pays entier.

Cette réforme se justifierait par la recherche effrénée de la qualité de l'enseignement afin de répondre à toutes les préoccupations concourant à un enseignement de qualité,

vœux chers à nos plus hautes autorités.

Cette nième réforme des autorités du Ministère de l'Enseignement primaire ayant fait de la qualité de l'enseignement leur cheval de bataille a mis en standby la recherche de cette qualité au niveau de l'enseignement franco-arabe et des jardins d'enfants qui se retrouveraient avec parfois des encadreurs pédagogiques qui ne seraient pas de leur ordre.

Avec la création de ces nombreuses inspections, les autorités du ministère de l'éducation primaire soucieuses de la qualité de l'enseignement devraient déjà s'atteler à la recherche d'inspecteurs et autres encadreurs attirés pour pourvoir aux nouveaux postes et non pour caser des parents amis et connaissances ou des récompenses politiques.

Ces autorités du MEP devraient aussi songer à la réalisation des infrastructures devant accueillir ces nouvelles inspections créées, un parc auto opérationnel et autres moyens de bords afin de les mettre dans de très bonnes conditions de travail.

D.M

Enseignement supérieur :

Le SNECS reconduit sa grève !

N'ayant pas obtenu satisfaction de ses revendications après expiration du préavis de grève déposé le 4 mars dernier, le bureau exécutif national du syndicat national des enseignants-chercheurs et chercheurs du supérieur a lancé un mot d'ordre de grève de 120 heures soit cinq jours à compter du lundi 11 au vendredi 15 mars 2019.

Le SNECS exige à travers cette énième grève la poursuite du processus électoral à l'université Dan Dicko Dan Kolodo de Maradi, le retrait pur et simple du projet de loi portant modification de l'Ordonnance portant régime des établissements publics à caractère scientifique, culturel et technique et le règlement des arriérés de tous les droits statutaires en souffrance dans les universités publiques. Précisons que le projet de loi en question, objet de la polémique, sera transmis à l'Assemblée nationale pour examen et adoption. Une fois adopté, cette disposition permettra au Gouvernement de nommer les recteurs et vice-recteurs des universités publiques par décret sur proposition du ministère des enseignements supérieurs sans passer par des élections. La mesure a été prise il y a de cela une dizaine de jours à l'issue d'un conseil de ministres malgré la désapprobation du SNECS.



Justifiant la nouvelle mesure, le Gouvernement a indiqué que le mode de désignation des Recteurs et Vice Recteurs en vigueur est peu efficace dans l'atteinte des objectifs assignés aux Universités Publiques. Car les responsables élus ne disposent pas toujours de l'autorité nécessaire dans la gouvernance de leurs entités parce que pris en otage par leur électoral. Par contre, le SNECS qui estime que ce projet de loi du gouvernement n'a pas encore force de loi a demandé aux députés de bien réfléchir avant de voter ce projet de loi à eux soumis par le gouvernement. Pour le SNECS, l'élection du recteur est l'expression de la démocratie dans ces institutions.

Profondément écœuré par cette me-

sure, le syndicat des enseignants compte maintenir la pression jusqu'à satisfaction de ses revendications.

Ce dernier mot d'ordre de grève dont l'impact est certain sur le déroulement de l'année académique dans les universités publiques est reconductible en cas de non satisfaction de ses revendications, a averti le SNEC dans son préavis de grève. Toutefois, le syndicat s'est dit ouvert au dialogue tout en rendant le Gouvernement responsable des conséquences graves et la déstabilisation des activités académiques et pédagogiques dans les universités publiques du Niger.

Le bureau exécutif national du SNECS a demandé à toutes les militantes et à tous les militants d'arrêter les missions d'enseignement et de

suspendre toutes les activités académiques et pédagogiques notamment les cours, les encadrements, les évaluations, les soutenances et les délibérations, entre autres.

Le syndicat a aussi demandé à ses militants de sursoir au rattrapage des cours, des examens, des travaux dirigés, des travaux pratiques, les soutenances ainsi que les encadrements sur lesquels des retenus sur salaire ont déjà été opérées pour fait de grève et n'exécuter aucune activité académique les samedis, dimanche et jours fériés.

Cette grève des enseignants-chercheurs et chercheurs risque de porter préjudices aux étudiants. Ces derniers, de leur côté, sont déjà sur le pied de guerre suite à un incident dans lequel un étudiant a été tabassé par deux agents de la sécurité présidentielle. Le comité directeur de l'Union des scolaires nigériens et l'Union des étudiants nigériens à l'université de Niamey ont menacé d'aller en grève. Ils ont successivement animés des points de presse pour fustiger l'attitude des agents impliqués dans la bastonnade jugée comme attentatoire aux droits humains. Vivement un dénouement heureux de cette crise qui paralyse le système éducatif universitaire.

M.H

Gouvernement de gauche

Un gouvernement de gauche est bien souvent présenté comme celui qui prend des mesures favorables à la défense et à la protection des intérêts et droits des couches défavorisées. Et quand on regarde un peu l'histoire de la gauche française, on est pas très loin de ce schéma.

Par exemple, lorsque les forces dites de gauche arrivèrent au pouvoir dans la foulée de la "révolution" de février 1848, elles ont, dès le mois d'avril, adopté le suffrage universel masculin ; aboli l'esclavage et commencé à mettre en place une fondation sur laquelle le droit de travail allait être édifié ; etc.

Plus tard, à l'issue de leur victoire aux législatives de 1881, elles ont, entre autres, triplé le budget de l'enseignement public pour soutenir la loi sur l'enseignement primaire gratuit et obligatoire ; adopté une loi

supprimant le principe d'autorisation préalable pour l'organisation des réunions publiques ; décrété la possibilité de publier des journaux périodiques sans autorisation préalable également et dépôt de cautionnement ; affranchi le processus de création des syndicats de l'avis du gouvernement, etc.

La sécurité sociale, les allocations de chômage, la généralisation des congés payés, le Revenu Minimum d'Insertion, la Couverture Maladie Universelle, les 35 heures ou la loi sur la réduction du temps de travail, sont des mesures qui ont été adoptées sous l'impulsion des gouvernements et forces politiques de gauche.

Aussi, lorsque l'Histoire lointaine et un peu plus récente évoquent des noms comme Léon Gambetta, Jules Ferry, Jean Jaures, Léon Blum ou

Michel Rocard, Lionel Jospin, Martine Aubry, etc, elles ne parlent pas des millions ou des milliards qu'ils auraient accumulés en un temps record sur leurs comptes bancaires. Elles soulignent la façon dont ils ont œuvré pour réduire les inégalités sociales, en améliorant les conditions de vie de milliers et millions de leurs concitoyens issus des milieux défavorisés et marginalisés, tout en défendant les principes républicains et les libertés fondamentales ...

Maintenant, et pour conclure, où pourrait-on situer les partis d'Afrique francophone étiquetés de gauche, par rapport à toutes ces mesures sociales énumérées, adoptées par la Gauche française dont ils prétendent pourtant s'inspirer ?

DM

Attaque à Geskéro : 38 éléments de Boko Haram neutralisés

Le vendredi 8 mars 2019, les Forces Armées engagées dans la région du Lac Tchad ont énergiquement repoussé une attaque du groupe terroriste Boko Haram aux alentours de la localité de Geskéro. La riposte des Forces Armées a donné le bilan provisoire suivant, à la date du 09 mars 2019 : côté amis : • 7 morts et quelques blessés légers. Côté ennemi : • 38 terroristes tués ; 01 prisonnier ; 05 véhicules détruits ; une importante quantité d'armes et de produits divers récupérés à savoir : 30 fusils de type AK47, 08 mitrailleuses, 02 lance-roquettes RPG de 40mm, 03 véhicules, 06 motos, une importante quantité de munitions de tous calibres et plusieurs effets militaires.

Les opérations de ratissage se poursuivent.

C'est ce qui ressort d'un communiqué du ministre de la Défense nationale qui a d'ailleurs, au nom du Président de la République, chef suprême des armées et du gouvernement, présenté ses condoléances attristées aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Mohamed El Shakur

Défection :

Akal kassa quitte l'opposition pour le pouvoir

Le parti nigérien pour la paix et le développement (PNPD AKAL KASSA) se retire de l'opposition. En effet, il a fait savoir sa position dans une correspondance que le bureau politique national a adressée au Front de l'Opposition indépendant, une des coalitions des partis de l'opposition politique nigérienne qui meublent son temps dans des contestations permanentes. Soulignons que cette décision intervient quelques semaines après l'arrestation d'un des membres du bureau politique national qui a tenu des propos diffamatoires à l'endroit du PNDS Tarayya et de son président, désigné comme candidat aux présidentielles de 2021. Ce retournement spectaculaire n'est pas dissociable à la bavure de ce militant du parti AkalKassa qui risque une peine d'emprisonnement ferme. Pour rappel, au cours de son procès qui a eu lieu au Tribunal de Grande Instance hors classe de Tahoua, la partie civile a requis la peine maximale pour le prévenu compte tenu de la gravité de l'acte posé. Cet incident qui a été suivi de moult tractations serait la principale raison du retrait dudit parti au sein de l'opposition.

Cette posture n'a d'ailleurs guère surpris les analystes qui avancent l'idée selon laquelle la finalité du combat de ce parti est de se frayer une voie et une place au sein de la majorité au pouvoir. L'incident n'a été qu'une aubaine saisie par le Président du parti pour rejoindre la mouvance pour la renaissance du Niger.

Probablement, il est dans l'attente d'un décret se susurre-t-on !



Vu la constitution Nigérienne du 25 novembre 2010;
Vu la charte de partis politiques de la république du Niger;
Vu les statuts et règlement intérieur du PNPD AKAL-KASSA;
Vu le départ de notre parti du Front de l'opposition Indépendante (FOI) et du Front Démocratique et Républicain (FDR);
Vu la confusion qui règne à l'opposition et l'absence catégorique de coopération de sa part même s'agissant de préserver les intérêts supérieurs de la nation;
Vu la réunion extraordinaire de la commission politique du PNPD AKAL-KASSA;
Vu la réunion ordinaire du bureau politique national du PNPD AKAL-KASSA ;
Vu le contexte de la fin du mandat du président de la république et les perspectives d'organisation des élections générales.

Nous militantes et militants du PNPD AKAL-KASSA, eu-égard à l'évolution morose des événements politiques au sein de l'opposition, eu-égard aux principes fondateurs de notre parti et aux convictions qui guident toutes nos entreprises politiques, après avoir murement réfléchi et examiné les exigences des intérêts supérieurs de notre nation, sans tenir une longue rhétorique, avons décidé que:

- A partir de cet instant, le PNPD AKAL-KASSA a opté pour le soutien indéfectible et irréversible aux actions de son Excellence Elh Mahamadou Issoufou président de la république du Niger, chef de l'État et à son programme de la renaissance et s'engage à participer à toute activité qu'aura entreprise la mouvance présidentielle ;

- Nous apprécions l'œuvre du président de la République Issoufou Mahamadou qui s'engage à organiser des élections libres, transparentes, démocratiques et inclusives et qui poursuit son combat pour assurer la sécurité intérieure et extérieure du Niger.

- Le Bureau politique National du PNPD AKAL-KASSA invite tous ses militants à soutenir notre départ de l'opposition pour un nouveau départ dans la contribution à la construction de notre cher pays.

En effet, depuis la création de notre parti à la date d'aujourd'hui, précisément depuis notre adhésion à la COPA 2016, ensuite au FRDDR, et puis au FOI et enfin au FDR, nous sommes toujours restés au sein d'une coalition de l'opposition, ce qui a fait que nous n'avons jamais pris des décisions unilatérales, plutôt nous avons toujours respecté les résolutions des réunions des coalitions mais cette fois-ci, nous avons avec l'aval de notre base pris notre décision propre à nous, de soutenir le programme de la renaissance, un choix que nous jugeons judicieux devant non seulement la détérioration du climat de confiance par le comportement de l'opposition, un comportement d'ailleurs contraire à la préservation des intérêts du peuple, mais également devant l'histoire et le bon sens qui nous obligent à reconnaître les nombreux chantiers abattus par la renaissance dont l'assainissement financier qu'il a étendu jusqu'à son propre cercle, est le plus qui est conforme à notre ligne de conduite.

La présente décision que nous avons prise nous permettra d'être au même niveau que les partis membres de la mouvance présidentielle et de discuter d'égal à égal

s'agissant des conditions d'organisation des élections libres, justes et transparentes car il ne peut pas y avoir des élections saines dans un rapport déséquilibré.

C'est pourquoi, nous appelons tous nos militants à mouiller désormais le maillot afin de prêter tout notre concours à son Excellence Mahamadou Issoufou président de la république.

Enfin nous exhortons tous les partis politiques à venir participer à l'organisation des élections et nous demandons au président de la république de tendre ses mains une fois de plus à ces derniers afin de créer la confiance pour aller aux élections, la seule condition pour une harmonie et la quiétude sociale.

VIVE LE PNPD AKAL-KASSA !

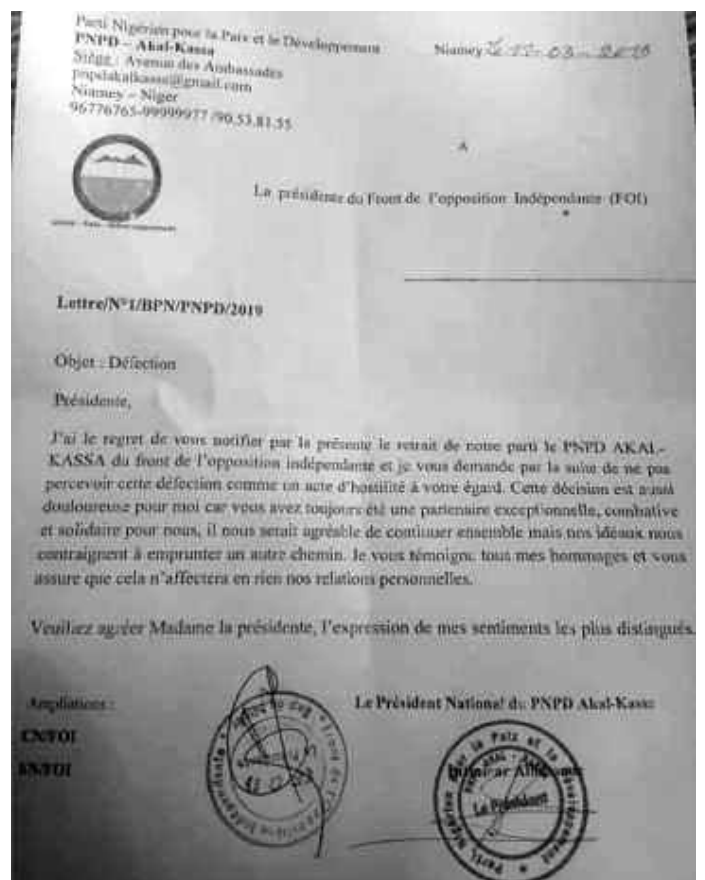
VIVE LA RENAISSANCE !

VIVE LE NIGER QU'ALLAH BENISSE SON PEUPLE !

Fait à Niamey, le 11 Mars 2019

Bureau Politique National du PNPD Akal-Kassa

*Le Président
IntinicarAlhassane*



Inspection d'Etat à la DGI : Que cache Mme Haoua Hambali à son ancien poste ?

Une mission d'inspection récemment diligentée par Mme Haoua Hambali au niveau de la Direction Générale des Impôts suscite bien des inquiétudes au regard de l'empressement avec lequel elle a été opérée. Cette inspection menée par Mme Haoua Hambali, nommée il y a seulement un laps de temps, paraît suspecte. Des zones d'ombre entourent l'initiative de la bonne dame. Pourquoi choisir en premier lieu la Direction Générale des Impôts pour une inspection d'Etat alors que celle-ci avait servi dans au sein du service ? Cherche-t-elle à dissimuler des travers ? Est-ce une mission de règlement de comptes ? Ou encore l'exécution désintéressée de la mission qui est la sienne ?

Autant de questions que se pose le commun des Nigériens et qui méritent des réponses pertinentes !

Le comble dans les agissements de la dame, ce qu'elle se serait fait payé des indemnités démesurées au mépris des règles habituels de calculs. Certaines sources d'informations avancent la somme de deux millions de francs CFA, une première au Niger.

DM

Situation sur le marché horticole

Evolution mitigée des prix des fruits et légumes

A l'instar de la semaine passée, la situation actuelle des prix des produits horticoles sur les marchés est marquée une évolution mitigée. Ainsi, il observé d'un côté des baisses successives de 11% et 4% pour la pomme de terre et l'orange et de l'autre des hausses respectives de 32%, 19%, 13%, 6% et 3% pour le citron, la courge, la tomate fraîche, le chou pommé et la datte, pendant que ceux de la banane et du poivron frais restent stables.



Fruits

Ainsi, le prix moyen de la banane (772 FCFA/Kg) reste stable, du fait de l'équilibre observé entre l'offre et la demande du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (633 FCFA/Kg) est pratiqué sur les marchés de Bonkaney et Wadata à Niamey, tandis que le prix le plus élevé (1 000 FCFA/Kg) est relevé à Agadez et Tahoua. Par rapport à la même semaine de l'année passée, le prix moyen de la banane est en baisse de 2%.

Par contre, le prix moyen de la datte connaît une légère hausse de 3% par rapport à celui de la semaine passée, en raison de la réduction de son offre sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 692 FCFA/Kg. Le prix le plus bas (583

FCFA/Kg) est collecté sur le marché de Zinder alors que le prix le plus élevé (800 FCFA/kg) est pratiqué sur les marchés de Dosso et Maradi. Par rapport à la même période de l'année passée, le prix moyen de la datte demeure stable.

Tout comme la banane, le prix moyen du citron qui se situe à 857 FCFA/Kg, affiche une importante hausse de 32% par rapport au niveau de la semaine passée, à cause de la rareté du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (439 FCFA/Kg) est relevé à Maradi. Par contre, le prix le plus élevé (1 700 FCFA/Kg) est collecté à Agadez. Par rapport à la même période de l'année passée, le prix moyen du citron est en hausse de 32%.

Le prix moyen de l'orange quant à

lui, enregistre une légère baisse de 4%, du fait de l'amélioration de son offre sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 377 FCFA/Kg. Le prix le plus bas (172 FCFA/Kg) est collecté sur le marché de Dosso, tandis que le prix le plus élevé (1 000 FCFA/kg) est relevé à Agadez.

Par rapport à la même période de l'année passée, le prix moyen de l'orange est en hausse de 9%.

Légumes

Le prix moyen du chou pommé affiche une hausse de 6%, du fait, de la réduction de son offre sur les marchés suivis. Il se situe actuellement à 155 FCFA/Kg. Les prix moyens oscillent entre 63 FCFA/Kg sur le marché de Dosso et 500 FCFA/Kg sur celui d'Agadez. Par rapport à la même semaine de 2018, le prix moyen du chou pommé est en hausse de 7%.

Mais, le prix moyen du poivron frais qui se situe à 840 FCFA/Kg reste constant, du fait de l'équilibre observé entre l'offre et la demande du produit sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (250 FCFA/Kg) est enregistré sur le marché de Maradi, pendant que le plus élevé (1 000 FCFA/Kg) est relevé sur celui d'Agadez. Comparé à la même semaine de l'année 2018, le prix moyen du poivron affiche une augmentation de 76%.

Tout comme le chou pommé, Le prix moyen de la courge qui s'établit à 182 FCFA/Kg connaît une hausse significative de 19% par rapport à son niveau de la semaine passée, du fait de la réduction de son offre sur les marchés suivis. Le prix le plus bas (108 FCFA/Kg) est relevé à Zinder, alors que le plus élevé (205 FCFA/Kg) est enregistré à katako et Wadata à Niamey. Comparativement à la même semaine de l'année 2018, le prix moyen de la courge est en hausse 20%.

Tout comme la semaine antérieure, le prix moyen de la pomme de terre enregistre une baisse significative de 11% et se situe à 319 FCFA/Kg, en raison de la disponibilité du produit sur les marchés suivis.

Le prix le plus bas (250 FCFA/Kg) est pratiqué sur les marchés de Bonkaney/Niamey et Tahoua tandis que le prix le plus élevé (464 FCFA/Kg) est collecté sur celui de Diffa. Par rapport à la même période de l'année passée, le prix moyen de la pomme de terre est en baisse de 15%.

Cependant, Le prix moyen de la tomate fraîche (257 FCFA/Kg), connaît une hausse de 13%, du fait de la réduction de l'offre du produit sur les marchés suivis. Le prix minimum (83 FCFA/Kg) est enregistré sur le marché de Dosso et le maximum (500 FCFA/Kg) est collecté à Agadez. Le prix moyen de la tomate fraîche est en baisse annuelle de 32%.

DM Source : SIMA

Plus de peur que de mal pour les passagers d'Air France

De justesse, Niamey échappe à un crash d'avion

Un Airbus A380 d'Air France, qui effectuait la liaison Abidjan-Paris, a été contraint à faire demi-tour suite à la panne d'un de ses quatre réacteurs qui s'est produit dans l'espace nigérien. L'un des quatre réacteurs de l'Airbus A380, qui effectuait la liaison Abidjan-Paris dans la nuit de samedi à dimanche avec 501 passagers, est tombé en panne, contraignant l'appareil à faire demi-tour, nous rapporte L'AFP. Cet incident, il faut le préciser coïncide malheureusement avec le crash d'un avion de la compagnie Ethiopian Airlines. Rappelons également que, tous les 153 passagers de 33 différentes nationalités qui se trouvaient à bord du Boeing 737 à destination de Nairobi, ont perdu la vie.

L'avion s'est posé sans dommage, selon le témoignage de la compagnie et d'un passager qui se trouvait à bord. "Nous volions au-dessus du Niger, d'après l'écran de géolocalisation. J'ai vu une boule de feu pendant quelques secondes puis j'ai entendu un grand bruit du côté gauche de l'avion", a témoigné dimanche auprès de l'AFP un journaliste de l'agence Bloomberg, Baudelaire Mieu. "L'avion a commencé à balancer, tout tremblait, les gens ont commencé à paniquer. Le

pilote a annoncé 'nous venons de perdre un moteur gauche, nous rentrons à Abidjan'".

Le directeur général d'Air France KLM pour l'Afrique de l'Ouest, Jean-Luc Mévellec, a confirmé à l'AFP qu'un moteur était tombé en panne. "Techniquement, c'est ce qu'on appelle un pompage réacteur. C'est une avarie moteur qui est connue", a expliqué à l'AFP un porte-parole d'Air France à Paris. "Ça arrive de temps en temps. Ce sont des phénomènes connus, maîtrisés, les équi-

pages sont parfaitement entraînés toute l'année au simulateur à gérer ce type de panne", a-t-il assuré. "Ca peut être lié à l'ingestion d'un oiseau par un réacteur au décollage".

L'appareil est âgé d'entre 8 ans et 10 ans", d'après ce porte-parole. Selon le journaliste Baudelaire Mieu, "l'avion a continué de vibrer pendant tout le retour vers Abidjan, les gens priaient, j'entendais des 'Seigneur', des 'Allah'". L'appareil s'est finalement posé sans problème à l'aéroport Félix Houphouët Boigny



d'Abidjan, tous les passagers ont applaudi et ont pu débarquer sains et saufs, selon le journaliste. "C'était chaud ! J'ai eu la peur de ma vie !", a confié M. Mieu. Air France " a prévu de mettre en place un vol supplémentaire, un Boeing 777-200 censé opérer hier lundi matin, en complément des vols réguliers du dimanche et du lundi dernier", a déclaré le porte-parole.

Mohamed El Shakur

EGBTP :

L'entreprise de référence au Niger



Créée, il y a de cela une trentaine d'années par Elhadj Amadou Oumarou Mainassara, PDG, l'entreprise générale des travaux publics (EGBTP) est désormais l'entreprise de référence nigérienne, spécialisée dans les BTP qui inspire non seulement la confiance grâce à la haute qualité de ses prestations, en ce sens qu'elle force surtout le respect dans le milieu des BTP, de par le matériel de pointe dont elle dispose et les ressources humaines qualifiées.

Au Niger, quand on parle de grands chantiers on fait référence à EGBTP. Ce succès de l'entrepreneur Elhadj Amadou Mainassara est l'éloquente illustration de son sérieux, de son amour du travail bien fait, toutes choses qui lui ont permis d'avoir l'insigne honneur d'être aux côtés de SOGEA SATOM pour la réalisation de la route Zinder-Tanout, financé par l'Union européenne à la hauteur de plus de trente milliards de FCFA par la volonté inébranlable du Président de la République de figurer en bonne place dans les annales d'un grand Bâtisseur du Niger.

Ce choix porté sur l'entreprise EGBTP est la consécration de la bonne et parfaite exécution des grands travaux confiés à elle par l'Etat nigérien. Pour ceux qui ne le savent pas, EGBTP est sur le point de réaliser un grand exploit en finalisant pour la première fois dans l'histoire en Afrique de l'Ouest, le premier centre de lutte

contre le cancer doté d'un bunker ultra sécurisée pour la radiothérapie qui sera inauguré dans les tous prochains jours au grand soulagement des femmes et des hommes qui souffrent de cette maladie.

La réalisation de ce centre de

lutte contre le cancer est la preuve qu'au Niger il existe des grandes entreprises qui peuvent rivaliser avec les entreprises étrangères. Le sérieux et la qualité des travaux exécutés par EGBTP a convaincu plus d'une banque de la place à accompa-

gnier le fleuron des BTP au Niger pour l'acquisition d'un matériel de dernière génération.

EGBTP, une entreprise pour la renaissance des BTP au Niger !

Hachimi Omar

25 ANS
d'expériences
AOM

Groupe E.G.B.T.P - AOM

Commerce Général - Bâtiment - Route

BP : 11 182 Niamey (NIGER)- Tél. +227 96 59 52 32

Une référence en Afrique



Matériaux de construction



Vos besoins, notre priorité !!!